



École primaire Saint-Laurent  
1561, rue Principale Nord  
Lawrenceville (Québec) JOE 1W0  
Téléphone : 819-746-2019  
[stlaurent@csdessommets.qc.ca](mailto:stlaurent@csdessommets.qc.ca)



# **LES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

**Année scolaire 2024-2025**

École primaire Saint-Laurent

Document des parents

# NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES / 2024-2025

Voici les informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

<b>Remise de la première communication :</b>  <b>15 octobre 2024</b>	<i>Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</i>  <b><u>Date de remise de la première communication et modalités :</u></b>  <i>15 octobre 2024</i>  La première communication sera déposée sur <i>Mozaïk Parents</i>
<b>Remise du 1<sup>er</sup> bulletin :</b>  <b>Semaine du 18 novembre 2024</b>	<b><u>Période</u></b> : du 26 août 2024 au 8 novembre 2024 (49 jours) <b><u>Pondération</u></b> : les résultats comptent pour <b>20 %</b> du résultat final <b><u>Dates de remise du bulletin et modalités :</u></b>  <i>Semaine du 18 novembre 2024</i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> .
<b>Remise du 2<sup>e</sup> bulletin :</b>  <b>Semaine du 10 mars 2025</b>	<b><u>Période</u></b> : du 9 novembre 2024 au 20 février 2025 (59 jours) <b><u>Pondération</u></b> : les résultats comptent pour <b>20 %</b> du résultat final <b><u>Dates de remise du bulletin et modalités :</u></b>  <i>Semaine du 10 mars 2024</i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> .
<b>Remise du 3<sup>e</sup> bulletin :</b>  <b>Semaine du 8 juillet 2024</b>	<b><u>Période</u></b> : du 21 février 2025 au 20 juin 2025 (72 jours) <b><u>Pondération</u></b> : les résultats comptent pour <b>60 %</b> du résultat final <b><u>Dates de remise du bulletin et modalités :</u></b>  <i>Semaine du 8 juillet 2024</i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> .

- *En cours d'année, les parents qui le souhaitent, peuvent recevoir une copie papier du bulletin en faisant la demande au secrétariat de l'école.*

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

Maternelle 4 ans										
Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Accroître son développement physique et moteur.							X		X	
Construire sa conscience de soi	<p align="center"><i>Les titulaires planifient diverses activités d'éveil avec les élèves et doivent s'adapter au niveau de chaque élève. Ainsi, les compétences évaluées à chaque étape seront déterminées afin de transmettre aux parents les informations les plus significatives en lien avec le développement de leur enfant.</i></p>						X		X	
Vivre des relations harmonieuses avec les autres							X		X	
Communiquer à l'oral et à l'écrit							X		X	
Découvrir le monde qui l'entoure							X		X	

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

Maternelle 5 ans										
Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Accroître son développement physique et moteur							X		X	
Construire sa conscience de soi	<p align="center"><i>Les titulaires planifient diverses activités d'éveil avec les élèves et doivent s'adapter au niveau de chaque élève. Ainsi, les compétences évaluées à chaque étape seront déterminées afin de transmettre aux parents les informations les plus significatives en lien avec le développement de leur enfant.</i></p>						X		X	
Vivre des relations harmonieuses avec les autres							X		X	
Communiquer à l'oral et à l'écrit							X		X	
Découvrir le monde qui l'entoure							X		X	

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

1 <sup>re</sup> année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X			X			X	X		
	Lire (50 %)	X		X	X			X	X		
	Communiquer oralement (20 %)	X			X			X	X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	X			X			X	X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X		X	X			X	X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)	X			X			X	X		
	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)	X		X	X			X			
CCQ		X			X			X	X		
Arts plastiques		X			X			X	X		
Musique		X		X	X			X	X		
Éducation physique et à la santé		X			X			X	X		

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

2 <sup>e</sup> année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50%)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20%)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (60%)	X		X	X			X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X			X		X	X		X	
Musique		X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

3 <sup>e</sup> année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X	X			X		X	
	Écrire des textes (15%)	X		X	X			X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X	X		X	X		X	
Science et technologie		X		X	X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X			X		X	X		X	
Musique		X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

4 <sup>e</sup> année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin 2025
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin 2025
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X	X			X		X	
	Écrire des textes (15%)	X		X	X			X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X	X		X	X		X	
Science et technologie		X		X	X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X			X		X	X		X	
Musique		X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation**

- **20 % de l'année à la fin du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire**



**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

5 <sup>e</sup> année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X	X			X		X	
	Écrire des textes (15%)	X		X	X			X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X	X		X	X		X	
Science et technologie		X		X	X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X			X		X	X		X	
Musique		X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	

**NORMES ET MODALITÉS 2024-2025**  
**École Saint-Laurent**

**Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire**

6e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			Ministère
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin 2025
	Lire (40%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin 2025
	Communiquer oralement (20%)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X			X		X	X		X	Mai-juin 2025
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin 2025
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X	X			X		X	
	Écrire des textes (20%)	X		X	X			X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X	X		X	X		X	
Science et technologie		X		X	X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X			X		X	X		X	
Musique		X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation**

- **20 % de l'année à la fin du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire**

## Gestion des absences

INFORMATIONS PROVENANT DU DOCUMENT INTITULÉ :

ENCADREMENT RELATIF À LA GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES POUR DES MOTIFS NON RECONNUS

La Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique qui en découle sont très clairs sur l'importance de la présence de l'élève à l'école tout au long de l'année scolaire.

Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire. Cela inclut les journées d'activités spéciales et les sorties éducatives organisées pour les élèves.

En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences attendues de chacune des matières du *Programme de formation de l'école québécoise* pour chaque année du cycle et de chaque ordre d'enseignement.

Cependant, nous reconnaissons qu'il peut arriver, pour des situations hors de son contrôle, que l'élève soit dans l'obligation de s'absenter de l'école. **Voici les seuls motifs d'absence reconnus par le ministère :**

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- décès d'un proche parent;
- convocation d'un tribunal;
- participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par la direction
- Autres raisons majeures validées par la direction

Le parent qui choisit de retirer son enfant de l'école pour des motifs non reconnus le fait donc de façon libre et éclairée. Ce parent doit être conscient que l'obligation de l'école de dispenser des services éducatifs se limite à la présence de l'enfant en classe. Le parent ne peut donc exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance.

## Absence lors des examens ( École / Centre de services scolaires / Ministère )

Les parents de l'élève qui prévoit s'absenter de l'école pour des motifs non reconnus doivent, dans ce cas, aviser la direction de l'établissement (ex. voyage).

**-Évaluations du Centre de services scolaires et du Ministère :** il est à noter que si l'élève s'absente pour des motifs non reconnus, **la note 0** sera mise comme résultat final à l'examen. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

En cas d'absence pour des motifs non reconnus lors d'évaluations école, les normes et modalités école sont les suivantes :

**-Évaluations école :** Les évaluations manquées ne seront pas reprises, à l'exception où l'enseignant en juge autrement (ex. besoin du résultat pour finaliser son jugement). Le moment de la reprise est déterminé par l'enseignant concerné.

## Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. **De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication entre nous** tels l'envoi de travaux ou d'examens à la maison, des annotations dans l'agenda de votre enfant, des appels téléphoniques ou l'envoi de courriels.

### Autres commentaires

La compétence suivante fera l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin :

Étape 1 : **Pour tous** : Organiser son travail

Étape 3 : **1<sup>er</sup> cycle** : Savoir communiquer

**2<sup>e</sup> cycle** : Travailler en équipe

**3<sup>e</sup> cycle** : Exercer son jugement critique

## Modalités d'évaluation

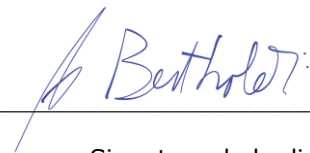
Afin de centrer l'élève sur ses apprentissages et non sur le résultat chiffré, nous souhaitons utiliser principalement la rétroaction et utiliserons dans certaines matières le système des cibles tel que présenté en annexe.

Il est donc habituel de ne pas voir de notes chiffrées dans les évaluations en cours d'étape. À la fin de l'étape, l'enseignant utilisera son jugement professionnel pour définir le portrait de l'élève à l'aide de différentes traces par rapport à la compétence. Pour définir son jugement, l'enseignant utilise différentes preuves d'apprentissages, que ce soit des productions, des observations ou des conversations avec l'élève.

## Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. De plus, il est à noter que les évaluations du Centre de services scolaires sont décidées annuellement.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.



Signature de la direction

## Annexe - Cibles

### Compétence MARQUÉE (90% - 95%- 100%)

- L'élève réalise les tâches demandées de manière élaborée et personnalisée;
- Il peut avoir besoin qu'on réponde à ses questions pour aller au-delà de la tâche demandée;
- Il est capable de recourir spontanément de façon appropriée à ses ressources (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignants, pairs, expériences);
- Il est capable de transférer ses connaissances et ses stratégies;
- Il est capable d'accomplir la tâche par lui-même en utilisant les stratégies pertinentes :
  - Il fait preuve d'initiative;
  - Il trouve d'autres démarches que celle proposée;
- Il est capable de se questionner tout au long de la réalisation afin de mieux réussir sa tâche :
  - Il est capable d'échanger sur ses réussites, ses difficultés et ses défis;
  - Il donne beaucoup de précisions en expliquant sa démarche;
  - Il tient compte et applique les rétroactions reçues.



### Compétence ATTENDUE (75%- 80% - 85%)

- L'élève réalise les tâches conformément aux attentes;
- Il peut avoir besoin de validation à l'occasion pour son travail;
- Il est capable de recourir de façon appropriée à ses ressources (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignants, pairs, expériences);
- Il est capable de faire certain transferts de ses connaissances et ses stratégies;
- Il est capable d'accomplir la tâche:
- Il peut faire des erreurs mais essaie quand même et peut réinvestir;
  - À l'occasion, il fait preuve d'initiative;
  - À l'occasion, il peut trouver d'autres démarches que celle proposée;
- Il est capable de se questionner à la fin de la tâche :
  - Il est capable d'échanger sur ses réussites, ses difficultés et ses défis à la fin de sa tâche;
  - Il parle de sa démarche de manière globale;
  - À l'occasion, il tient compte et applique les rétroactions reçues.



### Compétence MINIMALE (60% - 65%- 70%)

- L'élève ne réalise que partiellement les tâches conformément aux attentes;
- Il a besoin de soutien régulier pour comprendre et réaliser ses tâches;
- Il recourt de façon appropriée à ses ressources lorsqu'on lui rappelle et qu'on lui explique (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignants, pairs, expériences);
- Il est capable d'appliquer ses techniques et connaissances de base;
- Il fait peu de transfert de ses connaissances et de ses stratégies;
- Il a besoin de rappels constants et de soutien pour accomplir la tâche:
  - Il fait des erreurs mais essaie quand même avec du support;
- Il se questionne peu pour s'ajuster pendant ou à la fin de la tâche :
  - Il identifie peu ou partiellement ses réussites, ses difficultés et ses défis lorsqu'on lui fait des propositions ou des remarques sur le sujet;
- Il peut compléter partiellement une liste de vérification.



### Compétence NON DÉVELOPPÉE (50% - 55%)

- L'élève ne réalise que partiellement les tâches demandées;
- Il nécessite un soutien constant;
- Il fait des erreurs malgré le soutien d'un intervenant;
- Il recourt de façon plus ou moins appropriée à ses ressources lorsqu'on lui rappelle et qu'on lui explique (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignants, pairs, expériences);
- Il connaît peu et applique rarement ses techniques de base;
- Il ne fait pas de transferts de ses connaissances ni de ses stratégies;
- Il ne se questionne pas du tout pendant ou après la réalisation de la tâche :
  - Il ne peut identifier ses réussites, ses difficultés et ses défis et ce, même avec du soutien;



Les images présentées dans ce document proviennent du site <https://www.chaquejourcompte.com/>

L'équipe-école de Saint-Laurent remercie l'école du Plein Cœur pour le partage de la ressource, qui a été adapté par l'équipe pour l'école Saint-Laurent.